

Domaine de Grignon à Thiverval-Grignon

La SAS Grignon 2026 Investissements, candidate à l'acquisition, échange sur l'avenir du site avec la Communauté de Communes Cœur d'Yvelines



AgroParisTech et INRAE (Institut National de Recherche pour l'Agriculture, l'Alimentation et l'Environnement) occupent le domaine de Grignon depuis bientôt 200 ans. Un site d'exception par son bâti et son espace naturel de 300 ha clos par un mur, abritant une école d'ingénieurs depuis 1826 et des laboratoires de recherche dans le domaine de l'agronomie et de l'excellence rurale.

Le programme de regroupement des grandes écoles sur le plateau de Saclay, mené par l'État, prévoit de libérer ce site courant 2022 et de s'en désengager totalement. Dans ce contexte, l'État a lancé un appel à projet de reprise de la totalité du domaine, dès mars 2020.

L'association Grignon 2000 regroupant près de mille personnes, ingénieurs agronomes et amis de Grignon, a déposé un dossier de candidature le 7 juillet dernier. La Communauté de Communes Cœur d'Yvelines, qui comprend 31 communes dont Thiverval-Grignon, a également déposé une candidature.

L'association « Grignon 2000 » (au travers d'une entité dédiée à ce projet, « Grignon 2026 Investissement SAS ») a postulé dans le but de préserver l'identité de ce site prestigieux pour le rendre centre de renommée mondiale dans le domaine de l'émergence des technologies et de la valorisation des métiers de l'agronomie, de l'alimentation et de l'environnement.

A l'issue, de cette première phase, les 2 candidatures ont été retenues par l'État le 14 septembre dernier et ont constaté des objectifs en commun.

Le projet d'intérêt général vise à ancrer le domaine de Grignon dans son territoire pour le faire vivre en y redéveloppant de l'emploi et créer l'AgroCampus de Grignon avec une nouvelle ambition pour sa vocation agronomique.

Cette ambition se décline par des actions concrètes qui répondent aux objectifs suivants :

- la protection du site et de ses patrimoines architecturaux, mémoriels, naturels et géologiques,
- la poursuite de la valorisation des terres agricoles présentes dans le site intra-muros, au bénéfice de la Ferme Expérimentale à proximité,
- la création d'un pôle d'excellence rurale comprenant l'accueil d'entreprises et startups notamment dans les domaines de l'alimentaire, des matériaux biosourcés et de la bio énergie
- la valorisation du château et des dépendances par une activité hôtelière permettant notamment d'accueillir des séminaires et des colloques nationaux et internationaux dans les domaines de l'Agriculture de l'Alimentation et de l'Environnement,
- l'accueil d'une activité muséale,
- la restauration du potentiel écologique et forestier du Parc et son ouverture au public,
- l'accueil d'étudiants et de jeunes travailleurs dans les résidences étudiantes, de nouveaux enseignements, de la recherche appliquée...
- une offre limitée de logements pourra également être proposée en priorité aux nouveaux arrivants qui exerceront leur activité dans le domaine.
-

Grignon 2026 est convaincue que le domaine de Grignon a un formidable potentiel patrimonial à ouvrir au public, et tous les atouts pour concentrer un projet ambitieux de développement économique, de rayonnement national et international, autour de l'agronomie et ses technologies du futur.

Cette réflexion de Grignon 2000 et de la Communauté de Communes Cœur d'Yvelines doit ouvrir la voie à d'autres partenaires, notamment d'autres acteurs des territoires, soucieux de s'associer à la réussite d'un projet réaliste et ambitieux pour l'intérêt général. Ce projet, tourné vers l'avenir, est aussi un rempart contre la dénaturation à terme du site et l'abandon de son héritage intellectuel. Sa dérive vers une friche industrielle conduirait irrémédiablement le site à basculer un jour ou l'autre dans la sphère des promoteurs immobiliers, ce à quoi ne pourraient se résoudre Grignon 2000, les collectivités et toutes les associations et particuliers qui s'intéressent à Grignon.